

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 16 décembre 2011
(convocation du 5 décembre 2011)

Aujourd'hui Vendredi Seize Décembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 15
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 00
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 9 h 45
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. DAVID Jean-Louis
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic à partir de 11 h 00
M. LAMAISON Serge à M. MAURRAS Franck à jusqu'à 10 h 40
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 12 h 00
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 10
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10 h 50
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
Mme. TERRAZA Brigitte à Mme. DE FRANCOIS Béatrice
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul jusqu'à 10 h 40
M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUART Patrick jusqu'à 11 h 50
M. BOUSQUET Ludovic à M. MANGON Jacques
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte
Mme COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine à partir de 12 h 00
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan
Mme DELTIMPLE Nathalie à Mme FAORO Michèle jusqu'à 11 h 00
M. DOUGADOS Daniel à M. BAUDRY Claude de 10 h 30 à 12 h 00
M. DUART Patrick à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h 50

Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
Mme. FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. PUJOL Patrick à partir de 11 h 50
M. GUICHOUX Jacques à Mme BALLOT Chantal à partir de 12 h 00
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. TRIJOULET Thierry jusqu'à 10 h 30
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à Mme. BREZILLON Anne
Mme. HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12 h 00
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien
M. LOTHAIRE Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence
M. MAURIN Vincent à M. GUICHARD Max
M. MOGA Alain à Mme. LIRE Marie Françoise
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PIAZZA Arielle à M. QUANCARD Denis jusqu'à 9 h 45
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. REIFFERS Josy à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 40
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. SOLARI Joël
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
M. SIBE Maxime à M. SOUBIRAN Claude
Mme WALRYCK Anne à M. GAUZERE Jean-Marc à partir de 12 h 00

LA SEANCE EST OUVERTE

Programme Pluriannuel des Investissements 2012-2016 - ADOPTION

Monsieur FREYGEFOND présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Programme Pluriannuel des Investissements 2012-2016, qui intègre notamment la majeure partie des crédits de la 3^{ème} phase et des extension du tramway, atteint tous budgets confondus, un montant de **2,218** milliards d'euros dont **1,279** milliard d'euros sur le budget principal (58 %) et **939** millions d'euros sur les budgets annexes (42%).

Il dépasse, en volume, de 7% le PPI 2011-2015 qui s'élevait à **2.067** milliards d'euros.

Cette nouvelle programmation pluriannuelle montre que la CUB est repartie dans un cycle d'investissements soutenu.

1 – UN P.P.I. 2012-2016 QUI CONFIRME UNE REELLE AMBITION POUR L'AGGLOMERATION :

Le PPI 2012-2016, fruit d'une construction concertée et partagée, confirme que la CUB entend se donner les moyens d'atteindre ses objectifs, qui constituent résolument un pari sur les années à venir pour notre agglomération, si toutefois la dynamique de ses ressources est aussi au rendez-vous.

Avec le même objectif de lisibilité et dans l'attente de la définition par notre Etablissement pour juillet 2012 au plus tard d'une stratégie foncière, est également présentée une version actualisée du « **PPI foncier** » récapitulatif, par delà les domaines d'intervention, les crédits consacrés aux acquisitions foncières.

Tel qu'il résulte des travaux menés en conférences budgétaires de septembre puis en Bureau, ce projet de PPI, porte une réelle ambition pour l'avenir de l'agglomération, en vue non seulement de poursuivre nos actions quotidiennes mais aussi de la doter des équipements nécessaires à son statut de métropole européenne.

Sont notamment prévus dans cette programmation sur 5 ans la majeure partie de la 3^{ème} phase du TCSP, le démarrage du pont JeanJacques BOSC, l'achèvement de la réalisation

du Pont Bacalan Bastide et de ses accès, la participation à la LGV Tours-Bordeaux et la 2^{ème} phase de la suppression du bouchon ferroviaire de Bordeaux, la Rcade, mais également la politique de la ville et le renforcement des actions menées dans le domaine du logement social (opération 50.000 logements...) y compris le volet accession sociale et notamment l'engagement de la CUB envers l'OPAH Aquitanis, l'aménagement urbain, le développement économique de secteurs clés (Hourcade, Aéroparc, Bioparc, Ecoparc...), l'aménagement numérique du territoire avec l'arrivée du très haut débit, la participation de la CUB au projet Euratlantique, sa participation au financement du Grand Stade, du plan Agglo Campus, des crédits pour la prochaine génération des contrats de co-développement, le tout, bien entendu, avec la préoccupation du développement durable et de la protection de notre environnement (Plan Climat, Agenda 21, 55.000 hectares pour la Nature, espaces naturels et agricoles, modes innovants de récupération d'énergie et de chauffage, études pour la protection contre les inondations fluvio-maritimes....) et l'engagement de la CUB dans le domaine de la Culture.

Forts de cette double ambition d'une Communauté à la fois attentive au quotidien et tournée vers l'avenir, nous n'aurons que plus de facilité à mener les actions collectives permettant une actualisation régulière du PPI, en apportant des ressources nouvelles, en ajustant le rythme et les moyens mis en œuvre dans un contexte économique, financier et législatif pour le moins incertain et mouvant.

Il convient également de souligner qu'avec les engagements pris par la CUB, le montant des fonds de concours et subventions d'équipement prévus au projet de PPI 2012-2016, continue de progresser. Porté à 338,8 M€ (contre 331,8 M€ au PPI 2011 - 2015), il représente 15 % du total du PPI et près de 27 % des investissements prévus au Budget Principal.

Dans ce volume de fonds de concours ou de subventions d'équipement, figurent en particulier la participation de notre Communauté au financement :

- o de la ligne LGV-SEA Tours - Bordeaux
(106,3 M€, soit plus de 31 % du total des fonds de concours et subventions d'équipement), une partie de la ligne Bordeaux - Espagne (1 M€)
- o dans les conditions qu'elle a énoncées, de la mise à 2 fois 3 voies de la Rcade Rive Gauche (30 M€)
- o de l'achèvement de la suppression du bouchon ferroviaire (2,7 M€).
- o d'actions relevant du domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche au titre du contrat de plan Etat-Région (24,70 M€).
- o du projet Euratlantique (11,52 M€ dont 9,3 M€ destinés au seul déficit, sur la période quinquennale).

II – UN PROJET DE PROGRAMME QUINQUENNAL 2012-2016 EN LIGNE AVEC LES ORIENTATIONS DEFINIES :

Comme l'an dernier et pour pouvoir mieux se comparer avec les autres Communautés Urbaines, le projet de PPI 2012-2016 est présenté selon un découpage en onze Domaines, répartis sur les missions et programmes principaux.

Dans le projet de PPI 2012-2016, sept grands domaines d'intervention sont mis en évidence, selon l'ordre d'importance suivant :

Premier domaine d'intervention : Les Transports : 871,89 M€

Comme l'an passé et depuis la programmation 2009-2013, **le domaine des Transports occupe la première place au PPI.**

Avec **871,89 M€**, il représente 39,31 % des crédits inscrits au PPI, et comprend notamment :

- **644,125 M€** sur la période quinquennale pour les projets de TCSP, dont 578,162 M€ pour engager les extensions de lignes existantes et le développement de réseaux de TCSP projetés au titre de la « **3^{ème} phase** » et 65,963 M€ pour **le Tram-Train** du Médoc, sachant que 2 M€ sont affectés aux commandes artistiques dès 2011,
- **97,521 M€** pour les investissements liés à **l'exploitation du Réseau TBC**, dont notamment 45 M€ pour l'entretien et le renouvellement du parc, 12,39 M€ pour mettre en place le système d'aide à l'information des voyageurs (SAEIV), 12,55 M€ pour la refonte du système billettique, 22,176 M€ pour les bâtiments et dépôts - dont la restructuration du dépôt Lescure (10 M€) - 1,9 M€ pour les améliorations au réseau de tramway et 1,485 M€ pour réaliser des études sur le réseau existant, notamment dans le cadre du SDODM,
- **1,800 M€** en vue de l'aménagement de **pontons d'amarrage pour les navettes fluviales** intégrées au réseau TBC, sachant que 3 bateaux à propulsion hybride électro - solaire doivent être acquis par le délégataire Kéolis,
- **1,220 M€** pour permettre la réalisations **d'études prospectives et enquêtes diverses** sur les transports et déplacements (enquêtes marchandises en ville, prospectives de déplacement, transports et déplacements...),
- **10,00 M€** en vue de la participation de la CUB à des actions visant à valoriser la **ligne ferroviaire de ceinture** du ressort de la Région,

- **111,225 M€** pour la participation de la CUB à divers **projets ferroviaires** présentant un intérêt majeur pour l'agglomération [suppression du bouchon ferroviaire phase 1 (2,7M€), la contribution au financement de la **LGV**, dont 106,267M€ pour le **tronçon Tours-Bordeaux** (y compris la 2^{ème} phase de résorption du bouchon ferroviaire), et 1 M€ pour la réalisation de la LGV GPSO Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne, ainsi que la participation au programme de protections phoniques (1,258 M€)
- **6,00 M€** pour les **pôles intermodaux**, dont 2,50 M€ pour les Pôles d'échanges Gare (dont 2,2 M€ pour des travaux devant intéresser notamment le pôle Cenon Pont Rouge) et 3,50 M€ pour les Pôles de Blanquefort, de Parempuyre et de La Gorp à Ambares.

Deuxième domaine d'intervention : La Voirie (dont une partie liée au stationnement) - 483,5 M€

Avec **483,5 M€**, soit **21,80 %** des crédits du projet de PPI, le domaine « Voirie » arrive **en deuxième position**, étant rehaussé sur la période par les financements de la construction ou de la réhabilitation de 3 ouvrages d'art importants : le pont Bacalan - Bastide, le pont J. Jacques Bosc et la réhabilitation du Pont de Pierre.

Ce domaine d'intervention comprend notamment :

- **109,20 M€** pour la construction d'ouvrages d'art dont 62 M€ pour le franchissement Jean-Jacques Bosc, 47,20 M€ pour l'achèvement du pont Bacalan-Bastide,
- **27,15 M€** pour la réalisation des **accès du Pont Bacalan-Bastide** dont **15,75 M€** pour l'aménagement de la rue Lucien Faure et **11,40 M€** pour les accès côté rive droite, dont 3 M€ pour les acquisitions foncières (quai de Brazza, rue Chaigneau, bd A. Ricard..),
- **27,75 M€** pour la **réhabilitation d'ouvrages d'art** dont 23,35 M€ pour la réhabilitation du Pont de pierre (renforcement carapace, ensemble des 10 piles, réparation fissures pile 16, reprise du perré R.Gauche) ainsi que 3,9 M€ pour la réhabilitation de divers ouvrages d'art et murs de soutènement,
- **25,50 M€** pour les **aménagements de voirie en faveur des transports** (hors travaux compensatoires au tramway) et plus précisément des équipements destinés à améliorer la vitesse commerciale des bus.
- **26,529 M€** pour la réalisation de travaux **compensatoires** à la 3^{ème} phase du Tramway (reconstitution de places de stationnement supprimées par le Tramway),
- **2,00 M€** pour la poursuite des **travaux concomitants et indissociables** du tramway,

- **30,10 M€** au titre du projet de participation de la Communauté au financement de la mise à 2 fois 3 voies de la **Rocade** rive gauche,
- **153,565 M€** à concurrence de 134,29 M€ pour le **Fonds de Proximité Voirie** (créé en application de l'Accord de coopération communautaire par délibération n° 2009/0305 du 29 mai 2009 pour la durée de la mandature), et de 19,275 M€ destinés aux renforcements et grosses réparations de voirie ainsi qu'à la réalisation de dépressions charretières et travaux pour le compte de tiers,
- **53,105 M€** dont 8,425 M€ pour **divers aménagements de voirie communautaire** et 44,68 M€ pour les travaux de voirie à réaliser dans le cadre des **contrats de co-développement** se répartissant en 34,2 M€ pour faire face aux «coups partis» des opérations portant sur les contrats 2009-2011, et une première enveloppe de 10,48 M€ affectée aux opérations relevant des contrats de la 2ème génération dont le montant définitif résultera des négociations en cours et qui sera ajusté lors de la mise à jour du PPI 2013-2017,
- **1,87 M€** pour les **itinéraires intercommunaux**, dont la desserte Mérignac Soleil,
- **10,98 M€** pour les actions en matière de **circulation et signalisation**,
- **15,70 M€** pour les **moyens d'intervention** de la voirie :bâtiments (8,643 M€ dont 6,417 M€ pour restructurer le site IVECO et reconstruire le laboratoire),matériels et outillages (7,05 M€),
- **0,07 M€** pour des études de **stationnement**.

A noter que **dans les projets de voirie qui sont aujourd'hui élaborés**, la préoccupation de la **sécurité** notamment en faveur des **deux roues** mais aussi les aménagements **en faveur des personnes à mobilité réduite** sont pris en compte dès la conception des projets.

Troisième domaine d'intervention : l'Urbanisme et l'Habitat : 302,3 M€

Avec **302,3 M€** de crédits programmés, soit **13,63 %** du volume des crédits du projet de PPI, le domaine « **Urbanisme et Habitat** » se situe au troisième rang des investissements communautaires derrière les domaines Transports et Voirie. Parmi ces crédits, peuvent être principalement relevés sur la période :

- **103,3 M€** de crédits d'investissements directs et indirects affectés aux **opérations d'aménagement urbain**, dont 79,23 M€ de **restructuration du tissu urbain** (ZAC, PAE, y compris 11,52 M€ pour l'opération Euratlantique), 19,25 M€ destinés à l'aménagement des Centres Villes et 4,82 M€ aux Centres Bourgs),

- **80,15 M€** pour procéder à la maîtrise d'espaces fonciers sur le territoire communautaire. Bien entendu, comme chaque année, cette enveloppe continuera d'être abondée, en cours d'exercice, des produits de cession qui excéderaient la prévision de recette annuelle, sachant que la CUB est toujours en réflexion sur la définition de sa politique foncière, dans le cadre de la recherche d'une plus grande efficacité pour la constitution de réserves foncières à long terme. Le Bureau sera amené à se prononcer sur ce sujet d'ici le mois de juillet 2012.
-
- **1,607 M€** pour les **études de planification urbaine** (1,107 M€ pour les documents d'urbanisme et 0,500 M€ pour les études générales d'urbanisme),
- **35,42 M€** en faveur de la **politique de la ville** soit 6,571 M€ de plus qu'au PPI précédent, pour permettre notamment la poursuite des actions engagées ou en cours pour les opérations ANRU approuvées (accompagnement des opérations de construction/démolition ou de réhabilitation) et des projets d'ores et déjà validés ,
- **81,858 M€** pour la **politique de l'habitat** soit 22,340 M€ de plus qu'au PPI voté l'an dernier, afin de continuer et renforcer l'effort entrepris en matière de construction de logements sociaux sur le territoire communautaire y compris en accession sociale, les aides à l'équilibre d'opération PLA/PLUS, ainsi que le financement d'aires de gens du voyage, notamment.

Cette programmation en faveur de l'Habitat est marquée par le versement d'une participation de 21 M€ sur 5 ans à **l'OPAH Aquitanis** pour l'aider à produire et à réhabiliter des logements sociaux, l'OPAH devant s'imposer comme le bras armé de la CUB sur le domaine du Logement dans les années à venir.

De même, par sa participation de 1,186 M€ au capital de la **S.P.L.** oeuvrant dans le cadre de la démarche « **50 000 logements** », la CUB entend se doter des moyens pour viser le million d'habitants à l'horizon 2030.

Quatrième domaine d'intervention - l'Assainissement et l'Eau : 236,4 M€

Avec **236,4 M€** de crédits projetés, représentant **10,66 %** du volume des crédits du projet de PPI, le domaine de l'Assainissement EU/EP, de l'Eau potable et de l'Eau industrielle, occupe la quatrième place avec la programmation des investissements suivants :

- **106,194 M€** pour les **Eaux pluviales** en augmentation par rapport au PPI précédent, dont notamment 33,595 M€ pour le **Fonds de Proximité**, 39,015 M€ pour les opérations du **schéma directeur**

des eaux pluviales, 29,654 M€ pour des interventions **diverses** (dont notamment 13,8 M€ pour le renouvellement de canalisations, 3,5 M€ pour des acquisitions de terrains, 7,164 M€ et 0,139 M€ pour les déviations de réseaux EP et hydrants liées à la 3^{ème} phase du TCSP, 0,5 M€ pour l'aménagement de ruisseaux), 3,35 M€ pour le Télécontrôle Ramsès, et 0,580 M€ de participations à verser à divers syndicats pour la réalisation de travaux de lutte contre les inondations.

- **129,462 M€** pour les **Eaux usées**, dont **51,981 M€** pour les **stations d'épuration** (21,8 ME pour terminer la reconstruction de la STEP Louis Fargue et ses raccordements, 8 M€ pour l'assainissement du secteur Brazza, 11,8 M€ pour la station Clos de Hilde à Bègles, 5,7 M€ pour la STEP Cantinolle à Eysines, etc.), 0,3 M€ pour les études (projet Etiage), 43,881 M€ pour les opérations à caractère général (dont 7,264 M€ pour les déviations de réseaux E.U. liées à la 3^{ème} phase du TCSP et 21,5 M€ pour le renouvellement de réseaux, 4 M€ pour l'inspection TV des réseaux) et **33,3 M€** pour le Fonds de Proximité et le Fonds d'Intervention,
- **0,750 M€** au titre de **l'Eau potable**, avec 0,50 M€ pour la mise en œuvre des premières actions en matière de recherche d'eau de substitution (dont le coût total est estimé autour de 38 M€) et 0,25 M€ pour des études et acquisitions en vue des périmètres de protection des sources, sachant que la réouverture d'un Budget annexe est projetée pour le 1^{er} janvier 2013.

Cinquième domaine d'intervention : L'Administration Générale et la Proximité : 127,066 M€

Avec **127,066 M€**, représentant **5,73 %** des crédits inscrits au projet de PPI, ce domaine se situe au 5^{ème} rang des investissements communautaires. Il intègre :

- **54,00 M€** sur la durée du PPI au titre de réserve pour démarrer les actions relevant des **contrats de co-développement 2012-2014 (2^{ème} génération)**, ces crédits devant faire l'objet d'une fongibilité entre les domaines concernés.

Comme pour cette première génération de contrats (2009-2011), une nouvelle enveloppe générique de 54 M€ est ici proposée en plus des crédits prévus par les services différentes lignes individualisées. Les crédits programmés sur cette ligne générique feront l'objet d'un premier fléchage par domaine pour la réalisation de travaux, tenant compte du volume des études réalisées dans chacun de ces domaines, lors du contrat 2009-2011.

Outre ces 54 M€ affectés aux nouvelles relations avec les communes, sont inscrits sur la période :

- **52,53 M€** en faveur du patrimoine communautaire avec notamment la poursuite de la **Restructuration de l'Hôtel de Communauté** (21,6 M€), qui entraînera de substantielles économies de fonctionnement par diminution de consommation de fluides en sus de l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail des agents et des élus, des actions en matière **d'économies d'énergie** (l'isolation thermique pour 4,565 M€ et la pose de panneaux photovoltaïques pour 3 M€), l'aménagement d'ateliers légers pour les bennes (1,5 M€) et des actions s'inscrivant pour 20 M€ dans la **politique culturelle** de la CUB qui a acté l'élargissement de ses compétences en la matière par délibération du 8 juillet 2011,
- **19,157 M€** pour l'équipement informatique des services (matériels et logiciels) et la dotation en matériels, mobiliers et équipements de bureau,
- **1,380 M€** pour les données géo-référencées et études diverses.

Sixième domaine d'intervention : Le Développement Economique : 97, 672 M€

Ce domaine, regroupe des actions multiples de développement économique : aménagement de parcs d'activités économiques, aides à l'implantation d'entreprises, aménagement de zones à vocation touristique, équipement numérique du territoire, interventions en faveur de l'Innovation, la Recherche et l'Enseignement Supérieur mais aussi des halles et marchés...

Il figure toujours dans le « top 7 » des priorités communautaires avec un volume de financement de **97,672 M€** dépassant de 7 M€ celui du PPI 2011-2015 (90,3 M€).

Les crédits se déclinent comme suit :

- **20,2 M€** en faveur de l'aménagement de **parcs d'activités économiques** (SIM Hourcade à Bègles (2,1M€), Ecoparc de Blanquefort (8 M€), SIM Bruges Bordeaux Frêt (0,4 M€), Aéroparc (8 M€), de travaux destinés à favoriser l'implantation d'entreprises (1,7 M€), etc...
- **26,142 M€** d'aides à divers projets à **retombées économiques** (Aides aux implantations d'entreprises (3,5 M€) au développement d'entreprises, au **Centre Culturel et touristique du Vin** (5,58 M€), à l'**Hippodrome du Bouscat** (0,500 M€), au **Grand Stade** (15 M€) participation au capital de la **SAEM « Route des lasers »** (1,142 M€), au projet **Ecocité** – logistique urbaine (1 M€), subvention de 0,42 M€ à l'abattoir public de Bazas). A noter qu'un fonds conjoncturel de 15 M€ est créé conformément à la délibération du Conseil de Communauté du 8 juillet 2011 pour un programme d'accompagnement des investissements sportifs des communes, il donnera lieu à une Autorisation de Programme (AP)

dans l'attente de la définition des modalités d'attribution de cette enveloppe.

- **4,50 M€** pour le **parc à thèmes** animalier et végétal du Bourgaillh à Pessac (projet SAVE),
- **19,55 M€** pour le développement de **l'équipement numérique du territoire communautaire**, notamment en vue de la mise en place du très haut débit et la résorption des zones blanches,
- **24,70 M€** de participation de la CUB au financement d'actions relevant du domaine de **l'enseignement supérieur** et de la **recherche** au titre de l'**Agglocampus**
- **1,66 M€** de participation communautaire au financement d'actions au profit du développement du **Grand Port Maritime de Bordeaux**
- **0,320 M€** pour le **MIN** de Bordeaux-Brienne.
- **0,600 M€** **d'études** diverses à caractère **économique**.

Septième domaine d'intervention : L'Environnement avec le Développement Durable et les Déchets Ménagers et assimilés : 76,33 M€

Ce domaine rassemble les crédits projetés sous les thématiques : Déchets ménagers et assimilés, Réseau de chaleur, et Environnement (Plan Climat et, Agenda 21, Plan Garonne, Parc des Jalles, mise en valeur des espaces naturels, agricoles et fluviaux, cheminements doux, protection contre les inondations fluvio-maritimes).

La CUB entend s'impliquer de plus en plus dans les actions de protection de l'Environnement et de sensibilisation au Développement Durable, au travers non seulement de ses projets d'aménagement et de développement urbain, de son patrimoine et de ses procédures de marchés publics, mais également dans le cadre plus vaste d'une démarche de **projet territorial de Développement Durable** pour soutenir les communes et entités porteuses de projets Nature au titre de l'Agenda 21.

Eminemment transversal, ce domaine ne reflète que très imparfaitement le volume des interventions de notre Etablissement sous l'angle environnemental.

Au domaine Administration Générale par exemple, figurent des actions menées dans le cadre du Plan Climat et Patrimoine Durable en matière de limitation des émissions de gaz à effet de serre et des consommations énergétiques, d'isolation thermique (4,565 M€), de pose de panneaux photovoltaïques (3 M€, dont une partie sur l'immeuble des Archives de la CUB rue Schinazi à Bordeaux) ou encore de récupération de calories à partir des eaux résiduaires urbaines pour le chauffage de l'Hôtel de Communauté.

Certaines interventions relevant des Transports, de l'Assainissement, de l'Eau industrielle, et certains investissements en matière d'Habitat et de politique de la ville pourraient tout aussi bien figurer dans le présent domaine.

Il est à noter qu'une consultation va être lancée pour l'opération « **55 000 hectares pour la Nature** » dès la fin de l'année 2012 sous forme de dialogue compétitif en vue de faire réfléchir et agir des équipes pluridisciplinaires sur des thématiques Nature et envisager des solutions créatives et innovantes, afin que le fait Nature soit omniprésent sur le Territoire Communautaire et qu'il le structure.

Les premiers financements seront à prévoir en 2012 à l'occasion du Budget supplémentaire puis, le cas échéant, lors de la préparation du PPI 2013-2017.

L'ensemble des prévisions inscrites au PPI s'élèvent à **76,336 M€** avec **62,748 M€** au titre de l'activité du Budget Annexe «Déchets Ménagers et assimilés » et **13,588 M€** au titre de l'Environnement et Développement Durable :

Pour les déchets ménagers et assimilés :

- **36,366 M€** au titre de la **collecte** de déchets avec notamment 16,455 M€ de crédits pour le renouvellement du matériel de collecte (bennes), 8 M€ pour le projet de 3^{ème} dépôt et 11,91 M€ pour l'acquisition de matériels (bacs, bornes enterrées, etc...),
- **19,373 M€** pour les **centres de recyclage** et interventions sur les bâtiments du service de l'Environnement,
- **1,00 M€** pour la **réhabilitation** du site de Bassens,
- **6,01 M€** pour le **Réseau de Chaleur**, et la réalisation de la chaufferie bois / gaz

Pour l'Environnement au titre du Développement Durable et de l'Agenda 21

- **10,40 M€** au titre du Plan Climat (études, maîtrise consommation énergie, mobilité durable, aide à la rénovation de l'Habitat pour 10 M€),
- **2,129 M€** pour les espaces naturels et fluviaux (dont 0,375 M€ au titre du Plan Garonne), 1,50 M€ pour les Parc Naturels dont le parc Intercommunal des Jalles, 0,25 M€ pour les Cheminements doux
- **1,059 M€** pour des actions ou aides participant à la Protection contre les inondations fluvio-maritimes.

L'importance donnée aux sept domaines d'intervention visés ci-dessus dans la programmation des investissements 2012-2016, est bien en ligne avec les orientations que la Communauté s'est fixées.

Les interventions de la Communauté Urbaine programmées sur la période quinquennale, seront bien entendu, renforcées au moyen des crédits de reports qui ne seront pas consommés fin 2011.

Les investissements projetés dans ces sept domaines ne veulent pas dire que notre Etablissement n'interviendra pas pour assurer ses missions de base dans ses autres domaines de compétence, tels que :

Enseignement - Groupes scolaires : 11,62 M€

Des crédits à hauteur de 5,27 M€ ont été inscrits pour poursuivre la **remise en état des groupes scolaires** afin d'honorer les engagements pris dans les contrats de co-développement de première génération (2009-2011).

Les projets inscrits dans les futurs contrats 2012-2014 seront financés par virement de crédits, depuis la ligne de réserve « co-développement » figurant au domaine Administration Générale.

Une enveloppe de crédits de 3 M€ est reconduite pour des travaux de **mise en accessibilité handicapé** à laquelle s'ajoutent une prévision de 3 M€ pour la conservation du patrimoine et de 0, 350 M€ pour les matériels et mobilier scolaires.

Activités funéraires et Cimetières : 6,46 M€

Les crédits retenus sur la période quinquennale s'élèvent globalement à **6,46 M€**.

Sur l'enveloppe de 3,011 M€ destinée à financer les équipements et aménagements des parcs cimetières, un effort particulier est fait en faveur du renouvellement des équipements et matériels de transport (0,230 M€ pour 0,100 M€ au PPI précédent).

Par ailleurs, une inscription 0,155 M€ est prévue pour subventionner des cimetières communaux, et 3,297 M€ sont affectés à la restructuration du Crematorium devant s'achever en 2013 (le coût total de 5 M€ permettra l'extension, l'amélioration des conditions d'accueil, la restructuration des fours, ...).

Incendies et secours : 4,40 M€

Les crédits prévus pour les hydrants sont portés à 350.000 € par an, auxquels s'ajoute 50 000 € par an pour la signalisation des bouches d'incendie, soit un total de 2 M€ au PPI pour l'ensemble de ces interventions.

Il faut noter par ailleurs un financement des travaux induits par les projets d'extensions du Tramway, sur la ligne « déviation de réseaux tramway ».

La participation financière au projet de Centre de secours de La Benaugue, conformément au Contrat de co-développement (codev1) avec Bordeaux, est poursuivie à hauteur de 2,4 M€ devant impacter les exercices 2013 et 2014. La Communauté doit apporter également le foncier nécessaire à l'opération, conformément à la convention qui la lie au SDIS. Elle récupérera le terrain et les bâtiments actuels en pleine propriété et assurera leur valorisation.

III – LES MODALITES PREVISIONNELLES DE FINANCEMENT DU PPI 2012-2016

Tel qu'il se présente, le projet de PPI 2012-2016, financé à **33 %** par emprunt et à **67 %** sur autres ressources, génère un **besoin prévisionnel d'emprunts de 736.804.397 €**.

Tous budgets confondus, ce volume d'emprunts représente, en moyenne, près de **147 M€** par an.

Sur le **budget principal** où les besoins sont évalués à **407 M€**, le recours moyen annuel à l'emprunt ressort, en prévision, sur la période, à près **81 M€**.

Le **programme d'équipement 2012**, financé à **26 %** par **emprunt** et à **74 %** sur **autres ressources** génère, quant à lui, un besoin prévisionnel, tous budgets confondus, de **108.247.000 €** se situant au **budget principal : 91.400.000 €**, au **budget annexe Assainissement : 2.270.000 €**, au **budget annexe Transports : 14.577.000 €**.

Le montant global prévisionnel d'emprunts 2012 est certes plus élevé qu'en 2011 mais malgré tout inférieur à celui généré par certains programmes d'investissement votés depuis 2006 (89,6 M€ en 2011, 91,4 M€ en 2010, 95,8 M€ en 2009, 159,9 M€ pour 2008 (avec DM3), 188,5 M€ pour 2007 et 210,2 M€ pour 2006).

Par ailleurs, il convient de noter que comme l'année dernière, l'autofinancement pris en compte dans les modalités prévisionnelles de financement du PPI repose sur le résultat des simulations prospectives.

Pour le budget principal (les restes à réaliser d'emprunts sont faibles sur les budgets annexes), il tient compte de l'incidence des emprunts non encore souscrits relatifs aux programmes en cours de réalisation, restes à réaliser d'emprunts qui devraient se situer, fin 2011, et sauf nouvelles annulations dans le cadre des dernières DM de l'exercice, autour de 195 M€.

Pour ce dernier budget où se situent les restes à réaliser les plus importants, leur incidence en terme d'annuités a été prise en compte, de manière étalée, à parts égales, sur les exercices 2013 et 2014.

Même si cette hypothèse a peu de chance de se réaliser dans les faits car elle sous tendrait que la CUB réussirait à résorber la totalité de ses reports sur les deux prochaines années,

elle a, cependant, le mérite de mieux refléter non seulement l'incidence des programmes à venir mais aussi de ceux qui sont en cours de réalisation.

Enfin, compte tenu du retrait actuel des banques du financement des investissements des collectivités locales et de la raréfaction des prêts doublée d'une hausse des marges et commissions qui s'ensuit, situation qui est appelée à perdurer, la CUB devra se préoccuper des modalités de financement de ses projets importants avant leur lancement.

Ceci exposé, les projets de programme quinquennal 2012-2016 et de programme d'équipement 2012 apparaissent financés, en prévision, comme suit :

Les modalités prévisionnelles de financement du projet de PPI 2012-2016

Financement programme quinquenal avec le TCSP et le Tram Train			Financement programme quinquenal sans le TCSP et le Tram Train		
Nature recettes	Montant	% dans total	Nature recettes	Montant	% dans total
Emprunts	736 804 397	33,23%	Emprunts	430 368 525	27,93%
Ressources spécifiques	263 044 023	11,86%	Ressources spécifiques	263 044 023	17,07%
Subvention TCSP & Tram Train	72 600 000	3,27%	Subvention TCSP & Tram Train	0	0,00%
Cession d'éléments d'actif	50 000 000	2,25%	Cession d'éléments d'actif	50 000 000	3,25%
Autofinancement Tram 3 ^e phase, TCSP et Tram Train	297 786 018	13,43%	Autofinancement Tram 3 ^e phase, TCSP et Tram Train	0	0,00%
Autofinancement autres budgets	797 329 641	35,96%	Autofinancement autres budgets	797 329 641	51,75%
TOTAL	2 217 564 079	100,00%	TOTAL	1 540 742 189	100,00%

Les modalités prévisionnelles de financement du projet de programme d'équipement 2012

Financement programme d'équipement 2012 avec le Tramway, le TCSP et le Tram Train			Financement programme d'équipement 2012 sans le Tramway, le TCSP et le Tram Train		
Nature recettes	Montant	% dans total	Nature recettes	Montant	% dans total
Emprunts	108 247 000	25,66%	Emprunts	107 661 000	30,66%
Ressources spécifiques	70 344 884	16,68%	Ressources spécifiques	70 344 884	20,03%
Subvention TCSP & Tram Train	0	0,00%	Subvention TCSP & Tram Train	0	0,00%
Cession d'éléments d'actif	10 000 000	2,37%	Cession d'éléments d'actif	10 000 000	2,85%
Autofinancement Tram 3 ^{ph} ase, TCSP et Tram Train	10 976 806	2,60%	Autofinancement Tram 3 ^{ph} ase, TCSP et Tram Train	0	0,00%
Autofinancement autres budgets	222 205 361	52,68%	Autofinancement autres budgets	163 110 928	46,45%
TOTAL	421 774 051	100,00%	TOTAL	351 116 812	100,00%

Les modalités prévisionnelles de financement du budget principal (Projet de PPI 2012-2016 et du Programme d'équipement 2012)

Budget Principal Financement programme quinquennal			Budget Principal Financement programme d'équipement 2012		
Nature recettes	Montant	% dans total	Nature recettes	Montant	% dans total
Emprunts	406 634 446	31,80%	Emprunts	91 400 000	30,35%
Ressources spécifiques	223 947 737	17,51%	Ressources spécifiques	60 133 118	19,97%
Cession d'éléments d'actif	50 000 000	3,91%	Cession d'éléments d'actif	10 000 000	3,32%
Autofinancement Tram 3 ^{ph} ase, TCSP et Tram Train	26 622 855	2,08%	Autofinancement Tram 3 ^{ph} ase, TCSP et Tram Train	7 326 806	2,43%
Autofinancement autres budgets	571 558 656	44,70%	Autofinancement autres budgets	132 330 073	43,94%
TOTAL	1 278 763 694	100,00%	TOTAL	301 189 997	100,00%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU la loi du 31 décembre 1966, le Code Général des Collectivités Territoriales et plus précisément les dispositions prévues à l'article L 2312-2

VU le Débat d'orientations Budgétaires pour le Budget Primitif 2012, qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil de Communauté du 25 Novembre 2011, conformément aux dispositions de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet de Budget Primitif de l'exercice 2012 soumis au vote de la présente Assemblée,

ENTENDU le rapport de présentation

DECIDE

Article unique

-d'Adopter, tel qu'il vous est proposé, le programme pluriannuel des investissements 2012-2016, sachant que les programmes portant sur les années 2013-2016 seront réexaminés au moment de la préparation budgétaire de chaque exercice pour être adaptés en fonction de l'évolution des projets, des nouvelles priorités susceptibles de se dégager et de l'évolution des possibilités financières de notre Etablissement.

Avec un tel programme d'équipement, la Communauté continuera d'être sans conteste l'un des tout premiers budgets d'investissement et l'un des premiers donneurs d'ordres publics au plan régional, continuant ainsi, comme elle le fait maintenant depuis plusieurs années de soutenir son tissu économique et l'emploi.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Europe Ecologie les Verts et le groupe des élus Communistes et Républicains s'abstiennent

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 décembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
23 DÉCEMBRE 2011**

PUBLIÉ LE : 23 DÉCEMBRE 2011

M. LUDOVIC FREYGEFOND